

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Délibération n°2021-114 en date du 16 Juin 2021  
Portant sur l'attribution du marché déchets**

L'an Deux Mille Vingt et un, le seize juin à 18 h 30, le Conseil de la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de la commune Les Mars, sous la Présidence de Monsieur Patrice MORANCAIS, 1<sup>er</sup> Vice-Président, en raison de l'empêchement de Monsieur le Président, Pierre DESARMENIEN.

Du fait des mesures sanitaires prises par le gouvernement, la réunion du conseil communautaire se déroule exceptionnellement à HUIS CLOS.

Date de convocation du Conseil 10/06/2021.

Nombre de conseillers en exercice : 62

Présents : 44	Votants : 50	POUR : 50
Pouvoirs : 7	Abstention : 0	CONTRE : 0
Absents excusés : 11	Exprimés : 50	

**Présents :** MM., MORANCAIS, VENTENAT, PAYARD C, SIMON, RAMOS, SIMONET V, BIGOURET, VERDIER, ROULLAND, GRANGE, GRASS, LE CORRE, JAMME, FERRIER, ÉCHEVARNE, PERRIER S, BOUCHET, LUQUET L, PIERRON, RICHIN, MICHON, NOVAIS, CHARLES, BOUDINEAU, FAUCONNET, COTENTIN, MARTIN, GRAVIÈRE, SOULEBOT, SCHMIDT, MOREAU, PLAS, DESGRANGES, VIALTAIX, LUQUET A, MÉANARD, CHEFDEVILLE, CORDIER, PINLON, TRIMOULINARD, LARGE, CHAUSSAT, GUYONNET, FAUCHER.

**Pouvoirs :** MM. BERTHON à LE CORRE, SCARAMUCCIA à JAMME, SIMONET B à SIMONET V, GALINDO à VERDIER, VIRGOULAY à VENTENAT, GIRAUD LAJOIE à SCHMIDT, PAYARD J à SIMON,

**Excusés :** MM. DESCLOUX, JOULOT, PERRIER F, D'HULSTER, BERGER, DESARMENIEN, FONTVIELLE, WELZER, BRUNET, GLOMOT, DUBSAY.

**Secrétaire de séance : Jacqueline GRAVIÈRE**

Rapporteur : René ROULLAND, Vice-président

Yolande PLAS, Présidente du SIVOM Auzances-Bellegarde, ne participe pas au vote.

Monsieur le Vice-Président rappelle à l'Assemblée que l'ancienne Communauté de Communes du Haut Pays Marchois procédait à la collecte, au traitement et au transport des déchets ménagers et assimilés de ces communes via un contrat de prestations de services.

Ce marché arrivant à terme au 30 juin 2021, il a été décidé de procéder à une nouvelle consultation pour réaliser cette prestation.

Ce marché comprend 2 lots :

- LOT 1 : Collecte sélective, transport, tri et traitement des déchets recyclables
- LOT 2 : Collecte, transport et traitement des déchets ménagers et assimilés

Durée du Marché : une année renouvelable 1 fois par tacite reconduction.

Les critères d'analyse des offres étaient les suivants :

Critères		Pondération
1	Prix des prestations	70 points
2	Valeur technique de l'offre	30 points

Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210616-114-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2021  
Date de réception en préfecture : 24/06/2021

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
MARCHE ET COMBRAILLE EN AQUITAINE**

**Pour le lot n°1 :**

1 seule offre déposée : SIVOM AUZANCES BELLEGARDE

**Pour le lot n°2 :**

2 offres déposés :

- SIVOM AUZANCES BELLEGARDE
- SOCIETE SUEZ sans la prestation « transport »

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le jeudi 27 mai dernier et, au vu de l'analyse des dossiers vous propose de retenir :

Pour le lot n°1 : SIVOM AUZANCES BELLEGARDE avec un coût annuel de prestation de 59 000 €

Pour mémoire, coût du marché précédent (de 2017 à 2020) : 81 761.88 €

Pour le lot n°2 : SIVOM AUZANCES BELLEGARDE avec un coût annuel de prestation de 253 360.70 €

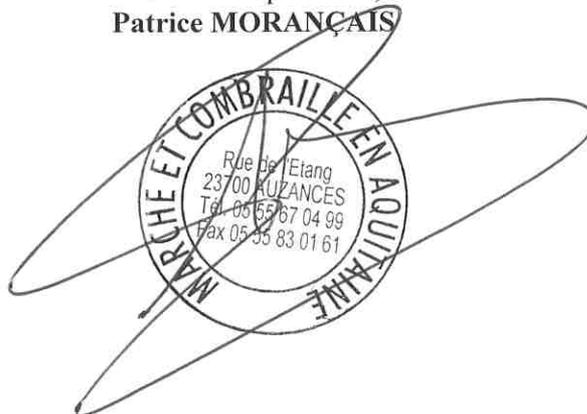
Pour mémoire, coût du marché précédent (de 2017 à 2020) : 263 016.73 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'attribuer le marché au SIVOM AUZANCES BELLEGARDE pour les deux lots de ce marché ;
- D'autoriser le Président à signer ce marché à intervenir et tout document s'y rapportant ;
- D'autoriser le Président à signer tous documents utiles et entreprendre toutes démarches nécessaires au bon aboutissement de cette opération,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
Affiché et transmis en Sous-Préfecture le 24 juin 2021  
Pour copie conforme, le 24 juin 2021

Pour le Président empêché,  
Le 1<sup>er</sup> Vice-président,  
**Patrice MORANCAIS**



Accusé de réception en préfecture  
023-200067593-20210616-2021-114-DE  
Date de télétransmission : 24/06/2021  
Date de réception préfecture : 24/06/2021